

Communiqué de presse

Évry, le 12 février 2009

Guide des établissements pour personnes âgées : répondre aux attentes de nos aînés d'aujourd'hui et de demain

"Créer et adapter les lieux de vie", telle est l'une des priorités du schéma départemental en faveur des personnes âgées 2005-2010.

Avec plus de 11 500 personnes âgées accueillies en établissement, le Département de l'Essonne est attentif aux conséquences de l'allongement de l'espérance de vie et aux attentes multiples de cette population.

Parce que l'information des personnes âgées et de leur famille doit être renforcée, notamment afin de faciliter le choix d'une structure d'accueil au moment où cette prise en charge est jugée nécessaire, **le Conseil général de l'Essonne vient d'éditer le "guide des établissements pour personnes âgées"**.

Ce guide recense 141 établissements, tous modes d'accueil confondus : foyers logements, maisons de retraite, Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Unités de Soins Longue Durée (USLD), Unités Alzheimer, maisons d'accueil temporaire.

De plus, afin de faciliter les recherches, il précise chacune des prestations proposées par les établissements : animations, ateliers, soins médicaux spécifiques, accueil de couple, aménagement intérieur et extérieur,...

Le guide est disponible sur demande au 01 60 91 66 59 et téléchargeable sur internet : www.essonne.fr

Toujours plus solidaire envers les personnes les plus fragiles, le Conseil général de l'Essonne a consacré en 2008 près de 90 M€ à la prise en charge des personnes âgées, dont plus de 50 millions en faveur des personnes accueillies en établissement.

Contact : Mélanie DUCLOS
Téléphone : 01 60 91 91 20
Portable : 06 83 98 26 65
Télécopie : 01 60 91 91 24
E-mail : mduclos@cg91.fr

